

9eme REUNION DU COMITE DE PILOTAGE /2013
PROCES VERBAL

1. La neuvième réunion du Comité de Pilotage du Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH) s'est tenue le 6 février 2013 dans les locaux du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), à Port-au-Prince (voir l'annexe 1 pour la liste des membres et observateurs). Le but de la réunion du Comité de Pilotage était de revoir cinq requêtes de financements qui ont été approuvées par le Conseil des Ministres le 21 décembre 2012 et soumises au FRH le 8 janvier 2013. Les requêtes de financements révisées ont été reçues au Secrétariat pour décision du Comité de Pilotage en date du 24 janvier 2013. L'ordre du jour de la réunion est fourni à l'annexe 2 de ce procès-verbal.

Propos de bienvenue par la Présidente

2. La Présidente, Son Excellence Madame Marie Carmelle Jean Marie, Ministre de l'Economie et des Finances, a accueilli tous les participants à la neuvième réunion du Comité de Pilotage du FRH. La Présidente a souhaité une bienvenue spéciale et adressé ses félicitations aux nouveaux membres du Comité de Pilotage, incluant Mr. Laurent Lamothe, le Ministre de la Planification et de la Coopération Externe, nouveau représentant du Gouvernement; Mr. Kenji Kuratomi, représentant du Japon ; Mr. Vincent Lepape, représentant alternatif pour le Canada (Mme Lise Filiatrault remplace Mme Isabelle Bérard au poste de représentant du Canada); Sophie de Caen, représentante a.i pour les Nations Unies ; et Dirk Guenther pour l'Agro Action Allemande comme Observateur Officiel pour les Organisations Non Gouvernementales Internationales. La Présidente a souhaité la bienvenue au représentant de la France, l'Ambassadeur Pierre Duquesne, qui a participé à la réunion par vidéo conférence de Paris (à cause de certaines difficultés techniques, la connexion de la vidéo conférence a été interrompue vers le milieu de la réunion).

3. La Présidente a présenté un aperçu de la situation financière actuelle du FRH, les transferts aux Entités Partenaires et les projets. Le Fiduciaire dispose actuellement de 119.45 millions USD disponible pour les décisions de financement; 67.5 millions USD ont été mis en réserve financière par le Comité de Pilotage ce qui laisse un montant de 36.95 millions USD disponible pour des allocations. Des paiements de contributions sont en attente de l'Espagne (10 millions USD) et des Etats Unis (5 millions USD). Le Conseil des Ministres a approuvé des requêtes pour un total de 51 millions USD pour considération par le CP excédant de 15 millions USD le montant disponible sans restriction pour les allocations. La Présidente a noté que le Gouvernement avait déjà sélectionné les 5 requêtes à partir d'une longue liste de demandes, sur la base de la maturité des projets proposés et l'existence de cofinancement. Finalement, elle a mentionné que le Comité de Pilotage pourrait discuter du futur du FRH et la possibilité de mobiliser de nouvelles contributions dans un futur proche.

4. La Présidente a invité Mr. Yves-Robert Jean, Directeur Général du MPCE, à dire quelques mots au nom du Gouvernement. Mr. Jean a expliqué que le Ministre de la Planification n'a pas pu assister à la réunion à cause de conflits dans son agenda. Le Directeur Général (DG) a mentionné que c'était sa première participation à une réunion du Comité de Pilotage depuis la mise en place des nouvelles procédures et le choix du MPCE comme contrepartie du FRH. A la fin d'octobre 2012, 7 notes conceptuelles de projets (NCPs) ont été reçues par le MPCE et neuf autres ont été soumises en

décembre. Le DG a également noté le rôle majeur joué par la Division des Investissements Publics du MPCE (DIP) dans l'analyse et la révision des NCPs avant que celles-ci soient transmises au Conseil des Ministres. Les nouvelles procédures ont confié au MPCE le rôle occupé auparavant par la CIRH comme contrepartie du FRH.

5. La Présidente a présenté l'ordre du jour de la réunion et demandé son adoption. La Représentante de la Norvège (Eva Tuft) a noté qu'elle avait demandé une discussion sur le futur du fonds alors que le sujet sur l'ordre du jour était présenté de manière différente. Sur l'ordre du jour, on pouvait lire : "Futur du FRH : Futures contributions et Révision à mi-parcours" et elle pensait que le futur du fonds était un sujet à séparer par rapport aux nouvelles contributions et à la révision à mi-parcours. À part le commentaire de la Norvège, il n'y avait pas d'autres objections à l'ordre du.

Brèves Mises à jour

6. *Fiduciaire.* Le Fiduciaire, représenté par Mr. Jonathan Caldicott a noté qu'en raison de l'ensemble des faibles revenus générés par les investissements au niveau mondial, le revenu sur les investissements des fonds gardés en fiducie ont été modestes. De plus les montants des contributions en attente de paiement totalisent 15 millions USD de l'Espagne (10 millions USD) et des Etats Unis (5 millions USD). Les informations additionnelles sur la situation financière du FRH sont disponibles dans le rapport trimestriel du Fiduciaire publié sur le site du FRH (et aussi disponible sur le site www.worldbank.org/fifTrustee).

7. Le Représentant local de la France (Yves Malpel) a demandé au Fiduciaire de fournir une présentation détaillée des fonds gardés en réserve par le Fiduciaire. Le Fiduciaire a fourni la clarification que la réserve financière ne représente par les décisions de financements du Comité de Pilotage comme prescrit par les documents de gouvernance du FRH et les Accords Administratifs avec le Fiduciaire, mais plutôt une mise de côté établie par le Comité de Pilotage. Par conséquent l'Administrateur du FRH (Joe Leitmann) a répondu que 67.5 millions USD étaient actuellement en réserve, comprenant: 40 millions USD pour le barrage de l'Artibonite ; 20 millions USD pour l'appui budgétaire ; et 7.5 millions USD pour l'appui budgétaire ciblé.

8. Le Représentant Français a commenté que la France avait exprimé une préférence que 28.6 millions USD de sa contribution soient utilisés pour l'appui budgétaire et qu'elle n'aimerait pas voir ces fonds alloués pour des projets financés aux dépens de l'appui budgétaire. La France a également exprimé une préférence pour que 3.7 millions USD soient utilisés pour le financement du Secteur éducatif. Après consultation avec le Secrétariat du FRH, la France avait décidé de ne pas demander la mise en réserve de ces fonds.

9. *Secrétariat.* L'Administrateur du FRH se référant au rapport écrit du Secrétariat (document SCO/3) a mis en évidence que le Secrétariat avait dépensé moins de 12% du budget alloué au cours de la précédente année fiscale. Après sept mois de l'année fiscale en cours, le Secrétariat avait dépensé moins de la moitié de son budget et anticipait un autre bénéfice sur le budget de cette année fiscale.

10. L'Officier de Communication du FRH a présenté le nouveau site web du FRH au CP. Les plus importantes améliorations sont la navigation plus facile à travers le site la page des projets qui fournit des informations pertinentes, des photos et des liens pour chacun des projets financés par le FRH. L'Officier de Communication a également présenté le Mécanisme de Suivi des Entrées qui permettra aux bénéficiaires des projets de fournir un feedback sur les projets financés par le FRH. Le mécanisme consiste en un numéro à quatre chiffres (3747) que les bénéficiaires pourront utiliser gratuitement pour envoyer des sms au FRH. Le Secrétariat du FRH évaluera, transmettra et suivra la résolution de la situation par l'Entité Partenaire concernée. Le coût du mécanisme, qui est fourni par la Digicel, est de 300 USD pour l'installation et de 3 gourdes par sms.

Entités Partenaires

11. *BID* –Le Représentant de la BID a indiqué qu'il y avait couramment deux opérations actives pour lesquelles la BID servait d'Entité Partenaire, les deux étant dans le secteur éducatif. Le premier projet est en bonne voie avec un taux de décaissement de 39%. La deuxième opération, qui est axée sur la formation technique et professionnelle, commencera cette année. De plus, les représentants de la BID ont présentés les composantes des deux projets restructurés qui sont sous leur supervision. Le Projet de Fonds de Garantie de Crédit Partiel (12.5 millions USD) a été restructuré avec 5 millions USD alloués à l'extension du programme pilote d'appui aux petites entreprises et le fonds pilote pour les facilités de crédit-bail et 7.5 millions USD ont été alloués au programme d'appui des petites exploitations agricoles avec le Ministère de l'Agriculture. Le Projet de Mitigation des Désastres Naturels dans le Sud a été reformulé pour aller vers une gestion durable des hauts bassins versants (Parc National Macaya) et pour le projet de Réforme Institutionnelle et la Modernisation du Secteur Energie afin de stimuler les investissements dans les petites centrales hydro électriques.

12. *ONU* – Au 1er Février, le précédent Représentant de l'ONU au Comité de Pilotage, était Mr. Nigel Fisher, qui est devenu l'actuel Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies en Haïti. Aussi, Mme Sophie de Caen, Directrice Principale du PNUD pour Haïti, et la Coordinatrice Résidente/Coordinatrice Humanitaire (CR/CH) est devenue la nouvelle Représentante de l'ONU au CP. La Représentante de l'ONU a commenté sur le renforcement du Gouvernement Haïtien avec le transfert de la contrepartie du FRH de la CIRH au MPCE. Elle a noté que quatre sur les dix projets sous la supervision de l'ONU sont actuellement fermés et que l'ONU était satisfaite de la performance des projets. Il y a eu une accélération dans la mise en œuvre des projets du FRH supervisés par l'ONU avec un taux de mise en œuvre avec près de 68% au mois de décembre 2012, par rapport à 48% au mois de juin 2012. A travers ces programmes, les Nations Unies ont placé une emphase particulière sur le renforcement institutionnel et le leadership national. Quatre des 10 programmes se focalisent spécifiquement sur le renforcement des capacités, et 64% des allocations des projets sont mises en œuvre à travers des institutions nationales (que ce soient Gouvernement, ONGs ou le secteur privé). Le projet 16/6 est un bon exemple de l'action de coordination de l'ONU en appui au Gouvernement à travers l'*Unité de Construction des Logements et des Bâtiments Publics*(UCLBP). Tout comme le Projet de Réduction de la Vulnérabilité dans le Sud où 70% du projet est réalisé à travers les entités centrales/municipales/départementales du Gouvernement. Il y a eu un renforcement substantiel des communautés à travers le projet 1/6, les projets de Gestion des Débris et d'Appui au Logement. Ces programmes ont pu redéfinir leur méthodologie. La Représentante a mis l'accent sur le fait que les programmes sont gérés conformément aux standards internationaux, ce qui est une obligation pour les

Entités Partenaires pour la gestion des fonds. Il y a eu des avancées significatives qui ont été rendues possibles à travers le financement du FRH. Les besoins post-séisme restent encore énormes et il est maintenant nécessaire de porter attention aux problèmes structurels.

12. *Banque Mondiale* – La Banque Mondiale a actuellement un projet financé par le FRH en exécution – le Projet de Reconstruction des Quartiers de Port-au-Prince (PREKAD - 65 millions USD). Les points mis en évidence pour le PREKAD incluent la signature des contrats et la restructuration du projet. A la demande du Gouvernement, le CP a approuvé la restructuration du projet par la Banque Mondiale pour faciliter le retour de près 13,000 familles des camps vers leurs quartiers. Les contrats ont été signés avec l'OIM et le JPHRO qui ont déjà évacué les premières familles des camps la semaine précédente et d'autres familles suivront cette semaine. Un autre projet pour lequel la Banque Mondiale est Entité Partenaire, mais qui n'a pas été développé est le Projet de Redressement Economique et Social d'Urgence (Appui Budgétaire Ciblé) pour lequel 15 millions USD ont été mis de côté par le CP. Il n'a pas été possible de préparer l'opération. Jusqu'à date, il n'a pas été possible d'obtenir une décision de l'ACDI sur une approche alternative pour utiliser les 15 millions USD, c'est-à-dire pour le cofinancement du Programme « Education pour tous » de la Banque Mondiale. La Banque est en attente d'une réponse de l'ACDI pour l'utilisation des fonds.

13. Le Représentant du Canada a répondu que le Canada voudrait discuter l'utilisation de ces fonds avec les membres du CP mais que l'ACDI avait besoin d'une décision du Ministère concerné à Ottawa.

Considération des requêtes de financement du Gouvernement

14. La Présidente a rappelé au CP que 36 millions USD étaient disponibles alors que le Gouvernement a demandé 51 millions USD pour financer des projets. Elle a également rappelé au CP qu'il y avait 67.5 millions USD en réserve, 15 millions USD en attente de paiement et 15 millions USD mis de côté pour l'appui budgétaire ciblé (ce dernier montant déjà indiqué dans les fonds disponibles). Afin de gérer ce manque, le Secrétariat avait proposé quatre options. La Présidente a invité l'Administrateur du FRH à présenter ces options. Celui-ci a présenté les quatre options qui ont été discutées avec le Gouvernement :

1. Option 1: Informer le gouvernement de cette contrainte et leur demander de prioriser et/ou de réduire les demandes pour que ces dernières correspondent aux ressources disponibles. Cela pourrait éviter que le FRH soit dans la position de rejeter des demandes du gouvernement;
2. Option 2: Permettre l'allocation des ressources en fonction du montant représenté par les accords de contribution signés et non les fonds actuellement fournis par les donateurs. Cependant, dans cette éventualité, le Fiduciaire ne pourrait transférer dans l'immédiat aux entités partenaires que les fonds du FHR disponibles et non engagés c'est-à-dire 70% des requêtes de fonds et la balance ne pourrait être transférée qu'une fois les paiements en attente reçus. La complication est que l'Espagne et les États-Unis voudraient probablement exprimer une préférence pour utiliser leurs contributions et ces préférences (encore à déterminer) devraient être compatibles avec les demandes de financement actuelles. En outre, les entités partenaires devraient accepter le risque d'un manque à gagner si les fonds ne sont pas reçus de l'Espagne et / ou des États ;
3. Option 3: Approuver les demandes du gouvernement, mais seulement approuver l'affectation de 70% (36/51) de chaque demande pour le moment. Le Secrétariat et le gouvernement

pourraient alors s'engager dans un nouveau cycle de mobilisation des contributions, sur la base de l'excès de la demande par rapport aux ressources disponibles du FRH. Comme pour l'option 2, les entités partenaires devraient accepter le risque qu'ils pourraient ne pas recevoir jusqu'à 30% des fonds demandés. Si cette option est intéressante, nous pouvons vérifier pour voir s'il y aurait des objections du côté des entités partenaires ;

4. Option 4: Revoir les fonds qui sont réservés et décider de libérer les ressources en partie ou complètement pour les requêtes du Gouvernement.

15. La Présidente a indiqué que tous les cinq projets étaient prioritaires pour le Gouvernement. Il y a quelques projets qui pourraient réduire leur budget mais d'autres ne le pourront pas comme le Projet de ligne de transmission de Péligre. La Présidente a rappelé au CP que près des trois quarts des fonds sont déjà disponibles pour le projet de Centre de Radiothérapie et de Chimiothérapie, et que c'était une obligation du Gouvernement de payer le quart manquant. A ce moment, la Présidente a invité le CP à faire des commentaires sur les demandes.

16. Le Représentant des USA a déclaré qu'en ce qui a trait aux 5 millions USD en attente des Etats Unis, son pays avait prévu de demander au Comité de Pilotage de les allouer à l'appui budgétaire, mais qu'ils pouvaient également appuyer d'autres besoins. Il a alors proposé que le CP discute chaque projet car il n'était pas sûr que les cinq seraient approuvés à cette réunion.

17. Le Représentant de la Banque Mondiale a encouragé le CP à réfléchir sur ce pour quoi le FRH a été créé avant tout. L'idée était que les agences bilatérales avaient leurs propres objectifs de programmation et qu'il y avait d'autres projets qui n'étaient pas financés par la coopération bilatérale – "projets orphelins" – et que ce Fonds devait financer les projets prioritaires du Gouvernement qui n'étaient pas programmés par les bailleurs bilatéraux. Le Fonds avait également été créé pour être flexible et n'était pas destiné à des projets spécifiques. Le Représentant a suggéré que le CP garde à l'esprit le caractère multilatéral et les principes du Fonds concernant l'appropriation nationale.

18. L'Espagne a exprimé son accord avec la proposition des USA de réviser les cinq projets avant de discuter de la situation financière. Le Représentant de la France s'est accordé avec l'Espagne et les USA pour une relecture des projets, afin de voir ce qu'en pensaient les membres du CP et ensuite de discuter de la situation financière. Le Représentant du Canada a également supporté la proposition des USA, de la France et de l'Espagne de voir le portefeuille des projets, qui pourrait conduire le CP à un choix qui rendrait les discussions sur l'aspect financier plus facile.

19. La Représentante de l'ONU a noté que pour les options 2 et 3, l'ONU ne pouvait pas recevoir une partie des fonds. Lorsqu'il signe pour un projet, le total des fonds pour lesquels l'accord est signé doit être le total des fonds reçus. De ce fait, l'ONU ne pouvait pas agréer les options 2 et 3. Une alternative serait de réduire les fonds requis pour les projets individuels afin qu'ils correspondent au montant disponible pour allocation.

20. La Présidente a invité le Gouvernement, les agences d'exécutions et les Entités Partenaires à présenter les cinq projets au CP.

21. *Centre National de Radiothérapie, Chimiothérapie et Médecine Nucléaire à Port-au-Prince (MSPP).* Ce premier projet a été présenté par le Dr. Jean Ronal Cornely, Coordonnateur de Radiothérapie, du Ministère de la Santé. Le Ministère de la Santé (MSPP) a renouvelé sa coopération avec l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) en 2006 et le Dr. Cornely travaille sur le projet depuis 1992. L'AIEA avait des prérequis pour la construction de ce centre, incluant une loi sur l'énergie nucléaire et la désignation d'une institution qui serait responsable de l'énergie nucléaire. Aussi, une unité sur le nucléaire a été mise sur pied. Le coût total de ce projet est 40 millions USD, dont l'AIEA fournira 30 millions pour la formation du personnel du Centre, l'acquisition des équipements et les autres dépenses d'opérations. La Chimiothérapie a été ajoutée au projet et à date, il y a approximativement 12 personnes qui ont été formées à l'étranger pour la chimiothérapie et la radiothérapie, avec le financement de l'AIEA. Ces personnes sont actuellement sur le payroll du MSPP. Le Centre a besoin de continuer à former et à offrir des services à la population étant donné qu'il n'y a aucune structure dans le pays qui offre ce genre de services. Actuellement si quelqu'un a un cancer qu'on ne peut traiter par chirurgie, cette personne n'a aucune autre option que de payer 260,000 à 300,000 USD pour un traitement aux Etats Unis ou ailleurs.

22. La Présidente a mentionné qu'elle avait eu le cancer et avait été traitée en Haïti. Toutefois, elle avait été capable de recevoir ce genre de traitement seulement parce que son mari est un médecin avec la connaissance des opportunités médicales dans le pays. Actuellement, les Haïtiens doivent aller en République Dominicaine ou à Cuba pour un traitement s'ils peuvent se l'offrir. Dr. Cornely a mentionné que le taux de mortalité par le cancer en Haïti est de 58 sur 100,000. En comparaison, le Nicaragua est 28 sur 100,000.

23. *Renforcement des activités cliniques, communautaires et pédagogiques à l'Hôpital de l'Université de Mirebalais – (MSPP).* Ce projet a été présenté par le Dr. Maxi Raymonvil du MSPP. Le Dr. Maxi a mentionné que le séisme avait beaucoup endommagé l'Hôpital Général de Port-au-Prince qui avait auparavant des docteurs formés aussi le Gouvernement a décidé de construire un hôpital de formation en dehors de Port-au-Prince. Le Président d'Haïti a inauguré l'Hôpital de l'Université de Mirebalais (HUM) à la fin de l'année dernière. Cette semaine, l'HUM recrute du staff pour commencer à traiter des patients le 1^{er} mars. HUM servira le Plateau Central comme l'Artibonite et le Département de l'Ouest. L'HUM dispose en ce moment de 4 millions USD de cofinancement de *Partners in Health* pour les coûts de l'hôpital mais a besoin d'un autre montant de 8 millions USD pour couvrir d'autres coûts. Le Dr. Alfred, Directeur de l'Unité d'Evaluation des Projets du MSPP, a ajouté que le FRH n'avait pas encore financé de projets dans le secteur santé. Les deux propositions sur le secteur santé sont bien alignées avec le Plan de Développement d'Haïti en termes de refondation sociale et d'un système de santé avec un accès universel.

24. *Réhabilitation de la ligne de transmission entre Péligre et Port-au-Prince (EDH).* Le Représentant de l'EDH, Camille Cange, Chef de l'Unité de Coordination de Projet de l'EDH, a décrit le projet courant qui vise à réhabiliter la centrale hydroélectrique de Péligre qui est financée par la BID et KfW. Cette proposition demande des fonds pour la réhabilitation de la ligne de transmission entre Péligre et Port-au-Prince et pourrait coûter près de 20 millions USD. Péligre est très important pour le système électrique mais la centrale hydroélectrique et la ligne de transmission ont 42 ans tous les deux. La réhabilitation de la ligne permettra de transmettre l'électricité de la centrale hydroélectrique à Port-au-Prince. Parmi les autres choses, des pylônes additionnels sont nécessaires et des transformateurs

doivent être remplacés. Une étude de faisabilité qui est en cours permettra à l'EDH de confirmer le montant exact nécessaire pour ce projet.

25. *Création d'Emplois (MPCE)* – Mr. Alejandro Pacheco, actuel Administrateur du PNUD pour le projet 16/6, a introduit le projet de Création d'Emplois. Pendant l'exécution du projet 16/6, les préoccupations premières des bénéficiaires était obtenir un travail pour avoir des revenus afin de payer les frais de base et améliorer leurs vies. Sur cette base, une composante de création d'emplois a été incluse dans le 16/6. Le projet de Création d'Emplois propose des activités en dehors de Port-au-Prince pour aider à créer une activité économique et réduire les stimulations à l'émigration des gens à Port-au-Prince. Le rôle des petites et moyennes entreprises dans le développement économique est indéniable, avec plus de 90% des emplois en Haïti qui sont créés par les micros, petites et moyennes entreprises (MPMEs). Toutefois, les MPMEs ne sont pas compétitives. Ce projet porte l'accent sur les opportunités créées par les secteurs publics et privés à Port-au-Prince et dans le Sud (Grand Sud). La proposition a été préparée avec le MPCE, MCI, MICT et le BIT. La première composante de ce projet vise le développement de la stratégie d'emploi et fournir un appui aux institutions locales. La deuxième composante va créer 5000 emplois dans 24 mois avec un appui aux MPMEs. Le projet totalise un budget de 11 millions USD : le PNUD et le BIT contribueront à hauteur de 1 million avec 10 millions de cofinancement du FRH.

26. *Canaan-Jérusalem (UCLBP)* – Mr. Odnell David, Directeur de l'Unité de Logement à l'UCLBP, a présenté le projet. Après 2010, la zone actuellement connue sous le nom Canaan-Jérusalem a été expropriée du Gouvernement. Une occupation non contrôlée a commencé sans aucun respect pour les normes de planification urbaines. L'UCLBP a réalisé une étude sur l'organisation spatiale de cette zone. Le Gouvernement cherche le meilleur moyen d'aménager la zone, d'arrêter le peuplement non contrôlé et d'améliorer les conditions de vie des familles qui y habitent. Le Gouvernement a l'obligation morale de prendre soin de ces gens et d'y investir. Cette zone pose une menace pour le voisinage industriel et le développement touristique spécifiquement lorsque l'on considère sa proximité avec la Côte des Arcadins.

27. La Présidente a ajouté que le gouvernement a également travaillé sur une proposition de 20 millions USD pour le cofinancement d'une opération d'appui budgétaire qui devrait se faire avec la Banque Mondiale. Il espère présenter ce projet au CP en mars. A ce moment-là, la Présidente a invité aux commentaires des membres du CP sur les projets.

28. Le Représentant des USA a posé quatre types de questions à propos des projets : (1) Où le Centre National de Chimiothérapie serait construit ? Y a-t-il un accord confirmé que la AIEA va mettre en œuvre son financement pour le projet ? (2) Jusqu'à quel point la proposition pour l'HUM est viable? La plus grande partie de cet argent sera dépensé dans les coûts d'opération de la première année. Que se passera-t-il après? Qui financera les coûts après cela? (3) Pour la ligne de transmission, quelle est l'explication pour la différence entre les 8 millions USD de la proposition et le fait que le Représentant de l'EDH a déclaré qu'il coûterait éventuellement plus de 20 millions USD? (4) Sur le projet Canaan-Jérusalem, seulement un tiers des fonds anticipés sont requis (i.e. 15 millions USD sur 45 millions USD). Vu que 15 millions USD seront utilisés pour la planification et les études, d'où viendront les fonds additionnels ?

29. Les divers représentants du gouvernement ont répondu aux questions: (1) le financement de la AIEA a été promis au gouvernement. Le Centre sera construit sur le site de l'Hôpital Militaire- actuel site du MSPP. Le site a été identifié par le Gouvernement à cause de sa proximité avec l'Hôpital de l'Université où les chirurgies relatives au cancer seront réalisées. Une mission d'évaluation d'impact sera bientôt réalisée avec WHO et le PAHO pour la mise en œuvre de la campagne anti-cancer. (2) L'HUM a été intégré dans le réseau du MSPP de centres de santé et d'hôpitaux. Pour le moment, l'HUM bénéficie de différentes sources de financement (le Fonds Global, la Banque Mondiale, etc.) Il travaille sur un plan d'affaires, incluant des ajouts de l'Assurance Sociale et du Ministère des Affaires Sociales. L'HUM attend éventuellement du financement du budget du Gouvernement. (3) Le Représentant de l'EDH a expliqué que la requête des 8 millions USD pour la réhabilitation de la ligne de transmission était basée sur une les estimations d'une étude effectuée en 2008. Pour la réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Péligre, après l'appel à propositions, les coûts sont estimés à près du double. Aussi, ont-ils appliqué la même logique à la réhabilitation de la ligne de transmission – dont le coût sera éventuellement supérieur. Le Représentant de la BID a ajouté qu'ils voudraient commencer les études techniques en mars pour finaliser les coûts estimatifs et terminer les études d'ici juin. De cette façon, le coût final du projet sera disponible d'ici à juillet. La BID a également discuté avec les Etats Unis pour une contribution additionnelle pour couvrir les frais du projet. (4) Le Représentant de l'UCLBP a expliqué que la requête pour le financement du FRH représente une première étape dans la réalisation des activités à Canaan-Jérusalem. Ils estiment qu'il leur faudrait environ 50 millions USD mais ce montant de financement n'est actuellement pas disponible. Aussi, l'UCLBP priorise quelques activités qui pourraient commencer pour le Gouvernement d'Haïti puisse déjà adresser le problème.

30. La Représentante de la Norvège a indiqué que les USA avaient soulevé des questions pertinentes par rapport à l'HUM. Elle a voulu connaître la situation des autres hôpitaux départementaux étant donné que l'Hôpital de Mirebalais avait déjà reçu un appui considérable. A propos du projet de Création d'Emplois, elle a noté qu'il était important que le projet ne "réinvente pas la roue" et qu'il devait être construit sur ce qui existait déjà. Par ailleurs, les communautés avaient été questionnées à maintes reprises sur leurs besoins et le projet devra éviter de redemander aux communautés leurs besoins étant donné que ceux-ci avaient déjà été déterminés dans la plupart des départements.

31. Le Représentant du Canada a acquiescé aux questions soulevées par les USA, en particulier pour ce qui a trait à la viabilité de l'HUM. Il a également noté que, sur le long terme, le financement des besoins de l'hôpital seront pris en charge par le gouvernement. Pour ce qui est du projet de Création d'Emplois, le Représentant du Canada était curieux de savoir comment l'on pouvait créer 20,000 emplois avec un projet de 10 millions USD. Est-ce que ces chiffres étaient réalistes? La Note Conceptuelle n'expliquait pas clairement comment cet objectif serait atteint.

32. L'Officiel du Ministère de la Santé a répondu à la question posée par la Représentante de la Norvège sur Mirebalais. L'HUM est un hôpital du MSPP et l'accent est porté actuellement sur comment rendre l'hôpital opérationnel, spécialement lorsque l'on considère que la construction est achevée. La situation actuelle de la santé en Haïti est telle que la plupart des haïtiens doivent laisser le pays pour avoir des soins de santé à l'étranger. Si l'HUM est fonctionnel, les gens qui seraient partis et auraient payé pour des soins à l'étranger auront la possibilité d'aller à l'Hôpital de Mirebalais. Ils sont en train de travailler sur un plan financier. Finalement le besoin de fonds externes pour les coûts de l'hôpital

pourrait être réduit parce que le MSPP veut s'assurer qu'il pourra payer le staff une fois que l'hôpital sera opérationnel.

33. Mr. Pacheco du PNUD a adressé la question de la Norvège sur le projet de Création d'Emplois. Le projet de Création d'Emplois utilisera l'approche employée par le projet 16/6. La priorisation des besoins des communautés est déjà faite dans le projet 16/6 avec la facilitation des ONGs aussi l'on pourra construire le projet à partir de cette approche. Pour ce qui est de la question du Canada, Mr. Pacheco a réitéré que la création de 5000 emplois sera appuyée par le secteur privé. 15,000 autres emplois pourraient être créés à travers le secteur public, c'est-à-dire à travers les formations et les projets d'infrastructures.

34. La Présidente a identifié un non-membre du comité, Mr. Gregory Mevs, qui est le Consul Honoraire de la Finlande. Il a demandé: (1) Comment le contrôle de l'urbanisation de la zone Canaan-Jérusalem bénéficiera à la commune entière de Croix-des-Bouquets ? (2) Est-il prévu de lier le travail réalisé dans le projet avec le renforcement du cadastre? (3) Il y a différents services qui sont mentionnés – gestion des déchets solides, eau potable, etc. Y-a-t-il une chance que les solutions offertes soient trop sophistiquées et ne pourraient pas être absorbées par des institutions existantes ?

35. Le Représentant de l'UCLBP a reconnu que le projet Canaan-Jérusalem était très ambitieux et qu'il demanderait l'implication de tous les ministères sectoriels du gouvernement de même que la mairie de la Croix-des-Bouquets et la population locale. Les ressources exactes nécessaires pour le financement de nombreux projets d'urbanisation devront être mieux redéfinies. De plus, les propriétaires et la mairie ont un rôle important à jouer pour ce qui est de la taxation.

36. Un membre de la délégation de la Norvège, Mr. Joel Boutroue, a demandé si le MSPP avait un budget clair des coûts récurrents pour les 12 hôpitaux départementaux. Pour le projet de Création d'Emplois, le projet pourrait être mieux ciblé géographiquement pour éviter le saupoudrage. Pour Canaan-Jérusalem, le règne de la loi et de l'ordre était très important. Finalement, comment pourrait-on s'assurer que le projet ne créera pas un autre facteur d'attraction pour les gens des zones rurales vers Canaan-Jérusalem à cause de l'accès à de meilleurs services et les conditions de vie améliorées ?

37. A ce point de la réunion, la Ministre des Finances a remercié les agences du gouvernement et leur a demandé de laisser la salle pour que le CP puisse continuer les délibérations sur les propositions de projets.

38. Les Etats Unis se sont portés volontaires en premier et ont fourni leurs recommandations pour les 5 projets :

- 1) Création d'Emplois – Les USA ont reconnu qu'il n'y avait pas de plus grande priorité que la création d'emplois et ont été heureux de voir que le GdH approuvait ce projet. Toutefois, comme il a paru dans les commentaires, le projet est assez large dans ses objectifs (chaines de valeurs, PME, fonds d'investissements) et ambitieux (10 millions USD sur deux ans). Le Représentant a noté que la création d'emplois permanents n'avait pas été suffisamment adressée dans la note conceptuelle du projet. Aussi, le Représentant des USA a demandé de renvoyer la décision pour que le Gouvernement puisse retravailler la NCP pour porter l'accent

sur la création d'emplois permanent et ciblé. Le renvoi ne doit pas être indéfini dans le futur mais peut être vers la prochaine réunion de la CAED qui doit avoir lieu le 21 février.

- 2) Centre de Chimiothérapie – Les USA ont reconnu l'importance d'étendre les services de santé et le renforcement de la capacité en matière de santé. Il y a des plans pour que le MSPP devienne financièrement plus indépendant d'ici à 2017 avec le support d'un Fonds fiduciaire multi-bailleurs et ce projet pourrait appuyer cela. Les USA sont très investis dans le renforcement du MSPP (avec une allocation actuelle de 1.1 milliards sur 5 ans). Aussi, les USA souhaiteraient appuyer l'approbation du projet, spécialement maintenant que le financement de l'AIEA est garanti.
- 3) HUM – La proposition couvre seulement une année de dépenses, un plan de durabilité à long terme lui fait défaut. Le financement et la durabilité sont des problèmes typiques de tous les hôpitaux en Haïti. Ce projet peut créer un précédent de l'utilisation des fonds du FRH pour des coûts récurrents. Aussi les USA demandent le renvoi de l'approbation de ce projet jusqu'à ce qu'une proposition durable soit proposée.
- 4) Péligre – Il n'y a pas de plus grand besoin que l'amélioration de la fourniture et de l'accès à l'électricité. Les USA appuient la proposition des 8 millions USD mais seraient heureux de renvoyer la décision jusqu'à ce que le coût total du budget soit présenté.
- 5) Canaan-Jérusalem – Les USA n'ont pas eu une réponse claire sur la provenance des fonds pour le futur. Ils sont heureux que le Gouvernement ait déjà entamé quelques études et souhaiteraient que les résultats de ces études soient rendus disponibles au CP avant la décision. Les USA voudraient aussi que le reste des fonds soient identifiés et ont demandé le renvoi de la décision.

40. Le Représentant Français a applaudi l'innovation d'avoir les agences du gouvernement à la réunion pour présenter les projets. La position de la France sur les projets proposés est la suivante:

- 1) La NCP de Création d'Emplois est trop vague. Il y a aussi une confusion sur l'agence d'exécution. La France aurait préféré voir une agence du gouvernement haïtien au centre du projet.
- 2) Le Centre de radio-chimiothérapie présente deux types de risques. Le premier est financier – un tel centre a de grands coûts d'opérations et il n'y a pas d'assurance de santé en Haïti. Le second, c'est le risque de radiation. La radiothérapie est potentiellement dangereuse pour les patients si elle est effectuée dans un environnement qui n'est pas complètement contrôlé.
- 3) HUM – La France a reconnu la qualité du travail effectué par Zanmi Lasanté dans le Plateau Central. L'hôpital a été rapidement construit et a un design moderne. Zanmi Lasanté est un bon partenaire aussi la France est plus encline à supporter ce projet, spécialement s'il y a l'assurance que Zanmi Lasanté sera un partenaire sur le long terme. Pourrait-il y avoir un partenariat plus formel avec Zanmi Lasanté ?
- 4) La France appuie la demande de financement de 8 millions USD pour Péligre et attend avec impatience l'estimation finale des coûts.
- 5) Canaan – La France est heureuse de voir que ce problème n'a pas été ignoré et que le Gouvernement prend ses responsabilités. La feuille de présentation du projet devrait être corrigée pour refléter que l'agence d'exécution est l'UCLBP et l'Entité Partenaire le PNUD.

41. Le Représentant de l'Espagne a présenté la position de son pays sur les cinq propositions :

- 1) Sur HUM et le Centre de Chimiothérapie – Il est nécessaire d’avoir des plans durables et d’assurer que le gouvernement pourra soutenir les coûts dans le futur avant de considérer la requête.
 - 2) Péligré est très pertinent mais la requête devrait être soumise à nouveau une fois que les coûts exacts seront connus.
 - 3) Canaan – Ce projet est très pertinent et l’Espagne le supporte.
 - 4) Création d’Emplois – l’Espagne appuie les commentaires des USA et de la Norvège à ce propos.
42. Le Représentant du Japon a manifesté son support pour le secteur santé qui est une priorité pour le Japon. Le Japon appuie donc les deux projets santé.
43. Le Représentant du Canada a fourni la position du Canada sur les cinq propositions :
- 1) Création d’Emplois – il n’y a pas assez de détails et d’analyses pour une décision définitive. Le Canada appuie la proposition des USA de renvoyer la décision pour un avenir proche.
 - 2) Radiothérapie – Il est bien de voir que d’autres fonds sont disponibles. Avec l’implication d’autres partenaires, il peut y avoir plus de viabilité financière. Aussi le Canada supporte ce projet.
 - 3) HUM – La durabilité est un problème et cela pourrait créer un précédent de financer des coûts d’opérations. Le Canada se prononce pour le renvoi de la décision.
 - 4) Péligré – Le Canada aurait préféré renvoyer jusqu’à ce que l’étude des coûts soit complétée.
 - 5) Canaan – Le Canada appuie la requête.
44. Le Représentant du Brésil supporte l’approbation de la requête pour le Centre contre la Cancer et le renvoi de la décision pour la ligne de transmission de même que la détermination d’un consensus pour les autres propositions.
45. La Représentante de la Norvège a présenté les commentaires de son pays et ses positions sur les cinq propositions de projets :
- 1) Création d’Emplois – Ce projet requiert un meilleur plan de développement des affaires et un besoin de penser plus sur la création d’emplois à long terme. La Norvège préfère renvoyer la décision pour le moment.
 - 2) HUM – la Norvège ne s’oppose pas à cette requête mais elle est d’accord avec les commentaires de la France et recommande l’approbation.
 - 3) Centre de Chimiothérapie – La Norvège est d’accord avec le consensus en prenant en compte les commentaires et supporte l’approbation.
 - 4) Péligré – Cette requête est appuyée mais il faudra une mise à jour des informations sur les besoins financiers.
 - 5) Canaan – La Norvège supporte cette requête mais note le besoin de mesures de mitigation pour éviter le facteur d’attraction des provinces.
46. A ce moment, le Représentant du MPCE a clarifié que le MPCE avait été profondément impliqué dans le design du projet de Création d’Emplois. Le Ministère s’assurera que le staff soit impliqué dans l’exécution du projet. Toutes les notes conceptuelles ont des faiblesses. Le MPCE a fourni des commentaires sur les faiblesses aux ministères sectoriels et l’équipe de la DIP travaille sur les problèmes. Les NCPs révisées pourront adresser certaines de ces faiblesses.

47. La Présidente a sollicité la fermeture du débat et suggéré que les fonds disponibles soient alloués. A ce moment, les membres du CP ont continué à discuter sur le statut de chaque projet. Pour la plupart des membres du CP, il y avait un accord pour approuver la ligne de transmission de Péligre (8 millions USD) ; le Centre de Radiothérapie (10 millions USD) et Canaan (15 millions USD) et de renvoyer les décisions pour les requêtes de financements des projets de Création d'Emplois et HUM.

48. Les participants ont alors produit les observations et commentaires suivants :

- La France a rappelé au CP que les USA et la France ont proposé de discuter les projets d'abord avant de retourner à la discussion sur le financement.
- La Représentante Alternative pour les USA (Liza Morris) a clarifié que les USA ont dit pouvoir appuyer le Centre de Chimiothérapie et la ligne de transmission de Péligre.
- La Présidente a déclaré au CP que les projets seraient revus une fois que les Entités Partenaires auraient soumis les documents.
- L'Administrateur du FRH a rappelé aux membres du CP les procédures. Les propositions présentées au CP sont pour aider à **mettre de côté** des fonds pour les projets. L'allocation des fonds requiert qu'un document de projet complet soit soumis au CP après quoi ce dernier décide d'allouer les ressources.

49. La Présidente a alors réitéré la proposition des USA d'appuyer les propositions de Péligre et du Centre de Radiothérapie/Chimiothérapie et a cherché l'accord de tous. L'Administrateur du FRH a déclaré que le CP recherchant des clarifications sur les autres NCPs devrait alors se réunir à une autre date autour de celle de la réunion du CAED qui aura lieu le 21 février. Les Entités Partenaires pourront travailler sur les NCPs et envoyer d'autres documents en support et les informations à jour pourraient être circulées avant le 21 février ou pour une réunion virtuelle.

DECISION: Le CP a décidé de mettre de côté 8 millions USD pour la ligne de transmission de Péligre et 10 millions USD pour le Centre de Cancer, sous réserve de la disponibilité des fonds une fois prise en compte la demande de la France de mets les fonds en réserve pour l'appui budgétaire et l'éducation.

50. La Représentante de l'ONU a alors fait un plaidoyer auprès des membres du CP pour qu'ils examinent avec attention les NCPs et les informations qu'elles contiennent. Elle a noté que les Feuilles de Projets prises seules ne fournissent pas suffisamment d'information. La Représentante de la Norvège a argumenté que la priorité devait être accordée au projet Canaan vu sa position centrale pour la reconstruction. Il y a eu un consensus que les informations devraient être fournies avant la prochaine réunion du CP pour que les autres requêtes de financements soient considérées avec soin.

DECISION: l'ONU travaillera avec les agences d'exécutions pour adresser les inquiétudes exprimées au sujet des trois autres propositions afin que celles-ci puissent être considérées dans leur intégralité à la prochaine réunion du CP. La requête pour Canaan-Jérusalem serait la première à être considérée à cette réunion.

51. La Présidente a rouvert la discussion sur le manque dans le financement, notant que les USA et l'Espagne avaient encore des paiements en attente totalisant 15 millions USD. L'Espagne a répondu en

disant qu'elle ne pourrait pas transférer le montant des 10 millions parce que les 20 millions réservés pour l'appui budgétaire général n'étaient pas encore décaissés. En réponse, le Représentant de la Banque Mondiale a déclaré qu'une requête pour un cofinancement du FRH pour l'opération en préparation sur l'appui budget n'avait pas été encore reçue par le MPCE pour révision.

52. Le Représentant de la France a évoqué ce qu'il considère comme un vice de procédure pour ce qui est des fonds pour l'appui budgétaire qui ne sont pas disponibles vu qu'une requête n'avait pas été soumise. Le CP devrait décider si les fonds devraient être mis en réserve pour l'appui budgétaire. La contribution française de 32.3 millions USD a une préférence comme suit : 28.6 millions USD pour l'appui budgétaire et 3.7 millions USD pour des projets finançant le secteur éducatif. Cette allocation est clairement indiquée dans la Section Focus sur les Bailleurs du dernier Bulletin trimestriel du FRH qui parlait de la France. Il n'est pas possible à la France de changer sa préférence en transformant l'appui budgétaire en projet d'assistance. Tout changement requiert une autorisation préalable par le Parlement Français et une modification des décisions du Directoire de l'Agence Française de Développement.

53. La Représentante Alternative des USA (Morris) a noté que lorsque M. Adams avait mentionné la possibilité que les 5 millions USD en attente de paiement pouvaient être libérés, il voulait dire que les USA pouvaient possiblement supporter une allocation des fonds pour un projet d'investissement dans le secteur d'énergie/électrique, comme par exemple, le projet de ligne de transmission Péligre-PAP avec la BID comme Entité Partenaire. Lorsque l'évaluation des coûts totaux pour Péligre sera présentée, les USA voudront donner une préférence à l'électricité pour ces fonds.

54. La Représentante de la Norvège a proposé de reporter le sujet du « Futur du FRH », vu que la réunion durait plus longtemps que prévu. De manière similaire, l'Administrateur du FRH a demandé le report de la discussion sur le concert bénéfice. La Présidente a accepté ces deux propositions.

DECISION: Les deux sujets de l'ordre du jour sur le futur du FRH et le concert bénéfice seront discutés lors de la prochaine réunion du CP.

55. L'Observateur des ONGs internationales a demandé si le CP pourrait donner une approbation conditionnelle pour un projet, par exemple pour Canaan-Jérusalem. Cela pourrait éventuellement faire avancer les choses.

56. Répondant à la proposition de l'observateur des ONGs internationales, le Représentant Français a fait remarquer qu'il était important de laisser le projet Canaan avancer et permettre à l'UCLBP et au PNUD de continuer à élaborer le projet. La Représentante de l'ONU a déclaré que quelques études préliminaires avaient été conduites dans ce secteur. Le montant total est plus élevé que les 15 millions USD proposés, toutefois le financement du FRH permettrait au programme de commencer à avancer. Le Représentant des USA a donné son accord pour une révision supplémentaire de ce document avant la prochaine réunion du CP. Les USA ont réitéré qu'ils n'étaient pas prêts à fournir une approbation conditionnelle pour le moment. Le Représentant du Canada a déclaré que même si la décision sur le projet a été renvoyée, le projet Canaan est toujours considéré comme une priorité. Les autres membres du Comité de Pilotage l'ont appuyé.

57. La Représentante de l'Espagne (Carmen Rodriguez, remplaçant l'Ambassadeur Ruigomez) a remarqué que les NCPs manquaient de clarté et nécessitaient certaines clarifications et devraient être révisées.

58. La Présidente a établi que puisqu'il n'y avait pas de consensus sur le projet Canaan, le plus important était de convenir de la date de la prochaine réunion. Vu les contraintes pour le PNUD pour le 20 février, la date du 21 février a été retenue provisoirement, après la réunion de la CAED. La Présidente a remercié les membres du CP pour leur participation et a terminé la neuvième réunion du Comité de Pilotage du FRH.

DECISION: La prochaine réunion du Comité de Pilotage sera tenue autour de la date du 21 février en Haïti.

Tableau 1 : Position des membres du CP sur les cinq NCP proposées

	Brésil	Canada	Espagne	Etats Unis	France	Japon	Norvège
Création d'emplois	Déterminer un consensus	Renvoyer la décision	Renvoyer la décision	Renvoyer la décision	Oui ¹		Renvoyer la décision
Centre de Radiothérapie	Oui	Oui	Renvoyer la décision	Oui	Oui	Oui	Oui
Hôpital de Mirebalais	Déterminer un consensus	Renvoyer la décision	Renvoyer la décision	Renvoyer la décision	Oui	Oui	Oui
Ligne Péligre – PAP (EDH)	Renvoyer la décision	Renvoyer la décision jusqu'à ce que l'étude des coûts soit complétée	Renvoyer la décision. La requête devrait être soumise à nouveau une fois que les coûts exacts seront connus	Oui, mais renvoyer la décision jusqu'à ce que le coût total soit présenté	Oui		Oui, mais il faudra une mise à jour des informations sur les besoins financiers
Canaan-Jérusalem	Déterminer un consensus	Oui	Oui	Renvoyer la décision	Oui		Oui

¹ Après l'approbation du CP d'augmenter la réserve financière pour un montant équivalent au total de la contribution de la France (32.36 millions USD). (Applicable aux positions de la France sur chaque projet proposé).

Tableau 2 : Décisions, Responsabilités and Calendrier

Activité-Tache	Action	Responsable	Calendrier
Publication du Rapport du Secrétariat	Publication sur le site web du Fonds	Secrétariat	Immédiatement
Publication du Rapport Financier	Publication sur le site web du Fonds	Fiduciaire/Secrétariat	Immédiatement
Requêtes de financement approuvées	Mise de côté de 8 millions USD pour la ligne de transmission de Péligréte de 10 millions USD pour le Centre de Cancer	Fiduciaire	Immédiatement
Requêtes de financements non approuvées	Informations additionnelles à fournir au CP pour répondre à leurs interrogations	ONU comme Entité Partenaire	Une semaine avant la prochaine réunion du CP
Sujets de l'ordre du jour renvoyés pour la prochaine réunion du CP	Trois autres requêtes de financements à être considérées en commençant par Canaan- Jérusalem	Présidente et Secrétariat	Immédiatement
Nouveaux sujets pour l'ordre du jour de la prochaine réunion du CP	Sujets sur le futur du FRH et le concert bénéfice doivent être inclus	Présidente et Secrétariat	Immédiatement
Date de la prochaine réunion du Comité de Pilotage	Prochaine réunion du CP devrait être organisée autour de la date de prévue pour la réunion de la CAED (21 février)	Présidente et Secrétariat	Autour du 21 février

ANNEXE 1

Représentants et Observateurs Officiels

Membres votants

Présidence	Mme. Marie-Carmelle Jean Marie, Présidente et Ministre de l'Economie et des Finances
Gouvernement d'Haïti	M. Yves-Robert Jean
Brésil	M. Nelson Antonio Tabajara
Canada	M. Vincent Lepape
Japon	M. Kenji Kuratomi
Norvège	Mme. Eva Tuft
Espagne	M. Manuel Hernández Ruigomez
Etats Unis	M. Tom Adams
France	M. Pierre Duquesne / M. Yves Malpel

Entités Partenaires

BID	Mr. Peter Sollis
ONU	Ms. Sophie de Caen
Banque Mondiale et SFI	Mr. Alexandre Abrantes

Fiduciaire

Fiduciaire	Mr. Jonathan Caldicott
------------	------------------------

Observateurs (Officiels)

Autorités locales (Maires)	Mr. Joseph Gontran "Billy" Louis
Autorités locales (Casecs)	Mr. Raoul Pierre-Louis (absent)
Diaspora	Mr. Joseph M.G. Bernadel (absent)
ONGs Nationales	Ms. Carmèle Rose-Anne Auguste (absent)
ONGs Internationales	Mr. Dirk Guenther
Secteur Privé	M. Reginald Boulos (absent)

Secrétariat

Administrateur	Josef Lloyd Leitmann
Officier des Opérations	Maria Deborah Kim
Officier de Communication	Berdine Edmond

Autres Participants

M. Alfred Metellus (MEF)
M. Claude Grand Pierre (MPCE)
Mme Aurelie Boukobza (Bureau du Premier Ministre)
Mme Teresa Barba (Bureau du Premier Ministre)
Mme Rie Inoue (Japon)
M. Yuji Takahashi (Japon)
M. Karl Noel (Japon)
M. Gregory Mevs (Finlande)

M. Joel Boutroue (Norvège)
M. Iver Williksen (Norvège)
Mme Liza Morris (USA)
Mme Marguerite Siemer (USA)
M. John Robinson (USA)
Mme Laura Gassman (USA)
Mme Maria Civit (Espagne)
Mme Carmen Rodriguez (Espagne)
Mme Luciana Farnesi (Brésil)
M. Michel Bonenfant (UNOPS)
Mme Katyna Argueta Membreno (UNDP)
Mme Elisabeth Diaz (UNDP)
M. Odnell David (UCLBP)
M. Alejandro Pacheco (UNDP)
Dr. Jean Ronald Cornely (MSPP)
Dr. Jean Patrick Alfred (MSPP)
Dr. Maxi Raymonvil (MSPP)
M. Jean Antoine Alceus (EDH)
M. Camille Cange (EDH)

Neuvième Réunion du Comité de Pilotage

Ordre du Jour

6 février 2013

Ministère de la Planification et de la Coopération Externe

09:00 – 12:00

08:30 – 09:00	Petit Déjeuner
09:00 - 09:10	Propos de bienvenue par la Présidente
09:10 - 09:20	Remarques du Représentant du Gouvernement (MPCE)
09:20 - 09:30	Approbation de l'Ordre du Jour
09:30 - 10:30	Brèves mises à jour: <ul style="list-style-type: none">- Fiduciaire (SC 9/2)- Secrétariat (SC 9/3)- Entités Partenaires (sur la mise en œuvre des projets)
10:30 – 11:30	Considération des requêtes de financement du Gouvernement (SC 9/4) <ol style="list-style-type: none">1. Statut des fonds réservés, mis de côté et non reçus2. Revue des requêtes
11:30 - 12:00	Autres sujets <ol style="list-style-type: none">1. Le futur du FRH: nouvelles contributions, révision à mi-parcours2. Concert Bénéfice pour Haïti (SC 9/5)
12:00	Fermeture et Déjeuner